

En raison du caractère varié de la population canadienne, les chiffres fournis par les recensements décennaux sur des sujets tels que la composition ethnique et religieuse sont d'un intérêt général et continuellement en demande. Les tableaux 4.19 à 4.21 donnent les chiffres récapitulatifs à ces égards extraits du recensement de 1971, et les chiffres correspondants des années antérieures.

Groupes ethniques. La composition ethnique de la population du Canada a considérablement varié au cours des années en raison de nombreux facteurs, notamment des différences dans l'afflux et la provenance des immigrants. Ces dernières années, on a pu observer une diminution progressive de la proportion du groupe des Îles Britanniques et une augmentation correspondante de celle des groupes ethniques européens, sauf le groupe français. Par exemple, le premier groupe est tombé de 57.0% de l'ensemble de la population en 1901 à 44.6% en 1971, tandis que les autres groupes européens ont grimpé de 8.5% à 23.0%. Le groupe français est resté relativement stable, passant de 30.7% en 1901 à 28.7% en 1971 à la suite de tendances irrégulières à la baisse. Le tableau 4.19 donne des chiffres pour 1971 relativement aux principaux groupes ethniques du Canada, ainsi que des données antérieures tirées des deux recensements décennaux précédents de 1951 et 1961.

Confessions religieuses. Les chiffres du recensement relatifs aux confessions religieuses ne mesurent pas la pratique religieuse ou le degré d'adhésion à un corps religieux en particulier. Les recensés devaient répondre à la question «Quelle est votre religion?» et inscrire si possible une confession, une secte ou une communauté spécifique. Ainsi, les données du recensement à ce sujet se rattachent aux confessions religieuses auxquelles les personnes déclarent appartenir, adhérer ou accorder leur préférence, avec la faculté d'indiquer «aucune religion» le cas échéant. D'après les chiffres de 1971 présentés au tableau 4.20, trois personnes sur quatre au Canada ont indiqué en 1971 l'une des trois confessions religieuses comportant le plus grand nombre de membres — Catholique romaine, Église Unie ou Église anglicane. Les groupes qui ont le plus progressé depuis 1961 sont les Témoins de Jéhovah et l'Église pentecostale. Aucune des grandes confessions religieuses n'a enregistré de baisse dans le nombre effectif de ses adhérents au cours de la période 1961-71, mais les Églises anglicane, baptiste, luthérienne, presbytérienne et l'Église Unie figurent parmi celles qui ont subi des pertes en proportion de l'ensemble de la population.

Pays de naissance. Le pourcentage de la population née en dehors du Canada a varié au cours du XX^e siècle entre un maximum de 22% pendant la période 1911-31, après les importantes vagues d'immigration des premières décennies, et un minimum de 15% en 1951, après une période d'immigration réduite et d'augmentation de la natalité. Les personnes nées au Royaume-Uni représentaient plus de 11% de la population en 1911 et en 1921, mais le pourcentage a progressivement diminué, tombant à 4.3% en 1971, en raison de la proportion croissante de personnes nées au Canada et d'immigrants provenant d'autres pays européens. La part de ces derniers dans la population canadienne est passée de 5.6% en 1911 à 7.8% en 1971 (tableau 4.21).

4.3.4 Les autochtones

Bien des siècles avant l'arrivée des premiers Européens sur le territoire qui constitue maintenant le Canada, ce vaste pays avait déjà accueilli des immigrants à l'époque préhistorique. Les Inuit et les Indiens d'aujourd'hui sont les descendants de ces premiers occupants mais, en raison d'une forte immigration d'autres groupes ethniques, ils représentent à l'heure actuelle moins de 2% de la population du Canada. L'administration concernant les affaires indiennes et inuit est décrite au Chapitre 3. On peut obtenir des données démographiques sur le nombre et la localisation de ces autochtones en consultant les bulletins du recensement du Canada de 1971, qui donnent des chiffres récapitulatifs indiquant un total de 295,215 Indiens et 17,550 Inuit. Le premier chiffre comprend à la fois les Indiens enregistrés (231,000) et non enregistrés (64,000).

D'après une source plus récente, 270,494 personnes auraient été enregistrées comme Indiens par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien au 31 décembre 1973. Il s'agit de personnes qui peuvent être ainsi enregistrées en vertu des dispositions de la Loi sur les Indiens. Les Indiens se répartissent en 565 bandes qui occupent ou ont accès à quelque 2,200 réserves couvrant une superficie totale d'environ 6.3 millions d'acres. Le tableau 4.22 donne la répartition de la population de ces bandes par province et par territoire. Les 29 bandes indiennes